

Médée, mère infanticide?

Auque Hubert

XVIIIe congrès de l'AIEMPR
Juillet 2009
St-Maurice – Lausanne Suisse

« Je voudrais que le spectateur suive la représentation comme un acte de foi, qu'il soit aussi inquiet, aussi envoûté, aussi fixé sur l'événement qu'on lui propose que s'il assistait à un sacrifice. Je voudrais que le spectateur ne se reconnaisse que dans les sentiments extrêmes, hors de toute contingence quotidienne. Je voudrais qu'il soit pris dans un kaléidoscope de sentiments violents, comme dans un rituel, à travers les sens, la sensibilité et la disponibilité spirituelle. (...) Medea est pour moi, non seulement la tragédie de la vengeance et de l'exil, mais un véritable sacrifice rituel. La cérémonie de la passion déchaînée dans toute sa splendeur » J. LAVELLI à propos du Médée de Sénèque adaptée par J. Vauthier

I - POUR INTRODUIRE:

Elle a traversé les siècles, les millénaires. On lui a fait dire, faire surtout, beaucoup de choses et parmi elles ce que l'humanité prêtant être le plus horrible des crimes: l'infanticide.

Peut-on l'accuser encore ? Certains auteurs, parmi lesquels Christa Wolf (1), se sont introduits dans le mythe avec le projet d'obtenir un non-lieu (étrange expression pour une femme qui a perdu le sien!). J'ai d'abord été un de celles et ceux qui abordent ainsi les mythes avec un souhait, un projet, et surtout hélas avec une lecture dépendante des valeurs contemporaines. L'erreur était d'autant plus flagrante que le monde de Médée contrairement au notre n'est pas conduit par le logo (2). Alors que pesait sur moi l'abondance de pièces de théâtre, d'opéras, d'écrits divers ayant pour thème Médée, las, j'ai mis à l'écart cet amoncellement de savoir pour aller vers elle, Médée, la laisser s'exprimer pleine de son histoire et de l'histoire que les autres lui ont donnée, attentif au risque de la recevoir selon les normes qui prévalent dans le déroulement et l'usage que nous faisons de la parole... Nous savons tous que la force des meilleures musiques ne vient pas des notes qui se suivent mais des

silences entre elles. Nous n'ignorons pas non plus qu'en psychanalyse le mi-dit est encadré par le dit sur lequel il prend appui mais c'est à ce mi-dit que le/la psychanalyste offre l'essentiel de son écoute.

Sur Médée repose l'horreur du crime maternel perpétré sur sa progéniture ; elle est devenue le paradigme de la mère homicide mais ici elle ne servira que d'introduction pour développer notre attention aux mères infanticides, et nous verrons postérieurement que son prétendu crime a, quand elle retrouve sa place de descendante du Soleil, valeur d'offrande pour la prêtresse qu'elle avait cessé d'être.

Avant de présenter dans ses grandes lignes le mythe de Médée, je rappelle les trois fonctions des mythes:

- C'est un récit, il contient du muthos (grec) ce qui signifie qu'il raconte.

- Il explique, souvent par des interventions divines.

- Il a une fonction religieuse donnant place de choix aux interventions des dieux.

RAPPEL DU MYTHE DE MEDEE:

Deux mondes, deux cultures, deux êtres de sexes différents vont se rencontrer. Le mythe de Médée ne l'oublions pas, c'est aussi cela: la confrontation entre deux sociologies. Jason est un "homme de la modernité", pragmatique qui cherche à satisfaire ses besoins, il est proche de ses intérêts. Médée, liée à la terre, à l'histoire, à son peuple, à sa religion est façonnée par le désir.

Jason

Il est le petit fils de Crethee qui a fondé la ville de Iolcos en Thessalie (nord de la Grèce); Eson est son père, Pélias son oncle. Eson fait élever son fils par le centaure Cheron qui fut aussi éducateur d'Achille. Alors que son neveu est éloigné, Pélias usurpe le trône d'Eson qu'il se dit prêt à

rendre à Jason si celui-ci accomplit une épreuve: aller en Colchide (actuelle Georgie au nord de la Turquie et au bord de la mer Noire) pour conquérir la Toison d'or. Sur l'Argo, souvent présentée comme étant la première barque construite, il réunit Héraclès, Orphée, Castor et Pollux... On connaît leurs multiples aventures que je laisse ici de côté. Les Argonautes accostent sur un rivage qui n'a donc jamais reçu d'étranger. Jason et ses compagnons n'ont aucune difficulté pour terroriser par cet accès inattendu la population mais le roi Ætès résiste et demande au jeune conquérant d'assumer des épreuves impossibles. C'est finalement en s'aidant de la fille du roi, la prêtresse Médée, que Jason pourra s'emparer de la toison d'Or.

Médée

Elle est la fille d'Ætès qui lui-même est fils d'Hélios, le Soleil (3) et de Persé, et frère de Circé. Médée a un frère Apsyrtos. C'est elle qui dirige le culte au Soleil. Elle est aussi prêtresse d'Hécate. Retenons surtout que par sa parenté elle est liée au cycle rural.

Elle est tombée sous le charme de Jason et l'aide à voler la Toison d'or, s'enfuyant avec lui pour la terre inconnue d'Iolcos; dans leur fuite Médée (Jason pour certaines versions) tue son frère Apsyrtos dont les morceaux du corps sont dispersés pour entraver la marche des poursuivants des fuyards.

Jason et Médée

Pélias dupe Jason et ne lui remet pas le royaume. Médée trompe les filles du roi en leur montrant, après avoir tué un bélier devenu agneau vivant, qu'elle peut faire de même pour rajeunir leur père mais elle n'use pas de la magie promise... La mort de Pélias oblige Médée et Jason à se réfugier à Corinthe où ils vivent quelques années et ont deux fils. Jason qui convoite toujours le pouvoir saisit l'opportunité d'épouser Glaucé la fille du roi Créon. Médée offrira une robe empoisonnée à la nouvelle épouse, robe qui embrasera celle-ci et son père avec. Le mythe pourrait s'arrêter là

puisque Médée est vengée de la répudiation dont elle a été l'objet et ne risque plus l'exil demandé par Créon mais elle tue ses deux fils. Si ce meurtre est présent dans toutes les versions du mythe la suite varie pour Médée ; pas pour Jason dont le rôle s'achève après avoir été témoin de tant de morts. Médée, selon une version, est accueillie par Egée qui souhaite un fils qu'elle lui donne et qui est appelé à un destin royal mais quand Thésée revient, malgré les intrigues de Médée, Egée reconnaît son fils, Thésée, et Médée doit quitter Athènes retournant avec son fils, Médos, en Colchide où elle trouve sur le trône Persès son oncle qui avait remplacé Ætès après la fuite des Argonautes; elle le tue et redonne les pouvoirs à son père. Dans une autre version développée par Euripide elle s'enfuit de Corinthe sur le char d'Hélios tiré par des dragons ailés, quittant ainsi le sort des mortels...

II - LES MERES INFANTICIDES

Avant de tenter de comprendre le trajet qui mène à donner la mort et le pourquoi de ce passage à l'acte au cours duquel la pulsion de mort annihile la pulsion de vie, ou du moins la rend inopérante, nous devons être attentif à la violence contenue qui est portée par celles et ceux qui se positionnent comme "étranger à l'acte", s'octroyant la place du juge ou plutôt du censeur à défaut de celle du bourreau! Il est "rassurant" de localiser l'autre pourvoyeur de mort !

On a souvent expliqué la mort des enfants de Médée par un rejet envers l'étrangère; rejet, proscription, voire vengeance du peuple de Corinthe qui aurait ourdi le crime, en accusant la mère... On notera que deux camps sont repérables chez les récepteurs du mythe: ceux qui tiennent à exempter la mère en chargeant le peuple et ceux qui accusent la génitrice: de quel côté sommes-nous? Rappelons que nous recevons le mythe selon la trame qui a traversé les siècles mais que, pris dans la parole qui contribue à nous constituer, nous oublions la part "archaïque" de l'héroïne, là où, nous le verrons plus tard, se repère le pourquoi de l'acte mortifère.

Je tenais ici à rappeler l'in-objectivité quasi maximale dans laquelle nous nous trouvons quand naissance, avortement, infanticide nous sont présentés. Je n'aborderai pas cette problématique préférant axer nos interrogations sur l'infanticide immédiatement post-natal et sur l'infanticide perpétré sur des enfants parlants.

Infanticide post-natal

Il s'agit ici de présenter quelques cas d'enfants nés vivants et dont la vie a

été activement stoppée dans les minutes suivants la naissance mais aussi d'enfants exposés à la mort faute de soins post-natals. La grossesse ayant été niée, les signes extérieurs et cliniques, peu ou pas révélateurs, joints à un contexte familial (ou entourage social) atone ou inexistant permettent d'ignorer la future naissance. Quand celle-ci a lieu:

- la réalité (et en ce cas on pourrait aussi dire le réel) explose: la vie est alors stoppée. Il n'y avait pas eu pulsion de vie. Nous verrons qu'on ne peut dire qu'il y a eu pulsion de mort...

- Ce n'est pas un être de vie qui est évacué mais un résidu corporel délaissé comme le sont excréments, mucosités... Même la pulsion de mort a été "narcosée"!

Ces deux irruptions de la réalité se repèrent quand des éléments révélateurs en font des faits divers. Le procès de Véronique C. a été très suivi médiatiquement car la découverte de deux nouveaux nés a eu lieu dans un milieu sans problème social voyant; il est donc en ce cas impossible au quidam de se protéger derrière le mépris condescendant, voire l'opprobre, à l'égard de la parturiente vite reconnue déficiente mentale... Le cas "Véronique C." a permis à la population et au premier chef à la justice, de corriger son attention envers ces drames. En juillet 2006 alors que sa femme était en vacances avec les enfants du couple en France, Jean-Louis C. 40 ans, qui travaille en Corée, à Séoul, découvre dans son congélateur deux bébés. Pensant qu'on s'est introduit chez lui pour les y placer, il prévient la police; l'ADN révèle que Jean-Louis et Véronique C. sont les géniteurs. Stupeurs dans cette famille bourgeoise; Véronique C. doit avouer avoir accouché clandestinement trois fois; la première fois en France, elle a brûlé le nouveau-né dans la cheminée de la maison en 1999; le domicile coréen ne possédant pas de cheminée les deux autres enfants nés la même année 2003 ont été placés dans le congélateur. Véronique C. sera mise en examen le 12 octobre 2006 suite à ses aveux qui disculpent son mari resté dans l'ignorance de ses grossesses et accouchements. Concernant le fait que Jean-Louis C. a dénoncé sa femme sans le savoir, son avocat, Marc Morin, évoque " la

tragédie grecque "; un non-lieu est obtenu pour lui le 12 mars 2008 et confirmé en appel le 23 janvier 2009. Le procès de Véronique C. très suivi médiatiquement s'est déroulé du 9 au 17 juin 2009 à Tours; alors qu'elle encourait la réclusion criminelle à perpétuité, la condamnation, en tenant compte des remises de peines, permet à Véronique C. de retrouver ses enfants, son mari peu de mois après son procès, condamnation qui traduit une évolution importante dans la compréhension de la société face aux dénis de grossesse et aux infanticides post-natals. Mais la vox populi avait pourtant frappée fort lors du démarrage de l'affaire. Sur internet plusieurs sites permettaient aux lecteurs (qui notons-le sont autant des hommes que des femmes) d'exprimer leurs réactions. Il convient de les lire pour constater que cette affaire provoque chez les intervenants des réactions extrêmes où l'opprobre demeure vigoureux. Je ne citerai ici que deux courriels assez représentatifs de l'ensemble:

- le 02/05/2007 à 10h58

Monstrueux, en aucun cas on ne devrait dire d'elle que c'est une MERE car il n'y a aucun mot pour qualifier un être humain pareil et encore elle n'est même pas humaine. Qu'elle passe sa vie en prison et que ses autres enfants lui soient retirés bien évidemment. Quand on voit tout ces couples qui ne peuvent avoir d'enfants et qui ne peuvent en adopter par faute de moyens financiers, c'est honteux !!!!! Et les contraceptifs, elle ne connaît pas ?????
Sandrine, Jura

- le 02/05/2007 à 09h45

ABJECTE : cette femme est monstrueuse. Comment a t-elle pu apporter de l'amour à ses garçons en ayant accompli de tels actes sur ses précédents bébés. Pourquoi a t-elle décidé de continuer ses grossesses ? Il y a des moyens de contraception quand même !!! Ces petits bambins n'avaient rien demandé et ils nous ont quitté dans des souffrances terribles. Cette femme est immonde.
Laurence, Avignon

Il serait intéressant de mener une enquête sur un échantillon de la population et d'analyser les réactions mais, dans le cadre limité de cette étude, j'ai dû y renoncer pour rester dans les limites fixées. J'ajouterai juste que si le cas de Véronique C. a été, pour les raisons avancées plus haut, largement médiatisé il n'est pas unique, loin de là. Il y a quelques

mois à Alberville les corps de trois nouveaux nés étaient trouvés dans des sacs poubelles; ils avaient été retirés du congélateur, le couple se séparant; c'est dans ces circonstances que le père les a découverts; ils étaient nés en 2001, 2003, 2006. « Elle a expliqué qu'elle ne voulait pas assumer ses grossesses, et comme elle ne prenait pas de poids quand elle était enceinte, ni son compagnon, ni sa famille ne se sont aperçus de rien » a déclaré le procureur. Je note aussi une autre affaire judiciaire dans le Loiret concernant trois bébés retrouvés dans le congélateur de l'ancien mari. La mère avait accouché secrètement de trois enfants dont deux morts-nés. Elle a bénéficié d'un non-lieu en 2002 car les faits étaient prescrits.

Trois affaires parmi d'autres déclarées et d'autres non - sues ou non - révélées... Dans chacune des affaires citées ici, il s'agit de trois enfants (coïncidence?) dont le lieu de " sépulture " identique mérite qu'on s'attarde sur cette forme de conservation qui a sans doute dans l'imaginaire quelque rapport avec la possibilité de renaissance... ou avec ce que j'appellerai *une naissance procrastinée*. **Il n'y a pas eu pulsion de vie, il n'y a pas pulsion de mort!** Ces épisodes grossesses, accouchements, semblent indélébilement inscrits sur un écran blanc. Sophie Marinopoulos (4), psychanalyste, spécialiste des questions de maternité, suite à l'affaire Véronique C., a écrit un récit largement inspiré de l'affaire en y apportant ses connaissances dans ce genre de situation; le mérite de son livre a été d'ouvrir, par le genre littéraire du roman, les lecteurs-lectrices à une interrogation le plus souvent occultée par des positions défensives. ; par contre en voulant conclure par un procès, elle s'est positionnée en optant pour une certaine peine, sortant alors du rôle habituel des écoutants pour se risquer du côté d'une suggestion aux jurés des cours d'assises et particulièrement à ceux du procès de Véronique C. Si donc il convient de nuancer deux situations: **-mère qui arrête la vie du nouveau-né -mère qui laisse la non-vie agir en n'intervenant pas**, on ne peut que constater un degré différent allant du quasi zéro de la pulsion de vie et de la pulsion de mort vers une faible expression de

celles-ci. Il en est autrement quand mère, ou père, ôte volontairement la vie à leur enfant.

Mère ou père infanticide

Comme on l'a abondamment prétendu dans le cas de Médée, les dissensions entre le père et la mère sont souvent à la base du meurtre perpétré sur l'enfant du couple, suivi ou non du suicide du parricide ou de la matricide.

Faits divers ou trame de romans évoquant des meurtres d'enfants placent lecteur, auditeur, témoin... en position souvent trop chargée émotionnellement. Le repli avec explication: « il s'agit *d'un-e malade mental-e* qui a fait ce crime » permet de circonscrire l'impact d'un tel acte hors de nos propres affects, nous évitant de comprendre pourquoi la pulsion de mort annihile parfois toute pulsion de vie.

Je retiendrai ici le très beau roman de Véronique Olmi, intitulé *Bord de mer* (5). Sous la pluie et le froid, en hiver, après un voyage pénible, une mère "offre" la vue de la mer à ses enfants dans une ville triste et grise: son cadeau de fins de vies. Dans un hôtel assez sordide elle étouffera l'un après l'autre ses deux garçons. Le lecteur reçoit le cri de cette femme perdu dans un monde sans repère (sans père). Elle seule porte la mise en actes de ces meurtres qui ne sont guidés par aucune vengeance. Parce qu'il n'y a aucun autre à qui "bénéficie" le crime, nous en recevons la violence sans médiation!

Le cas d' Eva M. rejoint partiellement celui de la protagoniste du roman de Véronique Olmi puisque l'autre, le père, n'est pas signalé, mais la préméditation n'a pas eu lieu, au contraire: alors qu'elle joue avec un brin de laine pour se faire un collier la fille d'Eva sera étranglée peu à peu sans possibilité de retour de l'acte en arrière mais aussi sans violence, presque en douceur, un dimanche dans un jardin public parisien...un dimanche ensoleillé! En juin 2006, la cour d'assises de Seine-Saint-Denis, à Bobigny, a condamné Eva M. à dix ans de réclusion criminelle. La jeune substitut qui soutenait l'accusation en avait demandé vingt. Le parquet a fait appel

de ce verdict, jugé trop clément et Eva M. a comparu devant de nouveaux juges, à Paris, du 28 au 31 mars 2008; la condamnation présentée comme exceptionnellement indulgente est confirmée (6). Mais indulgente ne veut pas dire ouverte à la compréhension. Il y aurait là beaucoup à dire sur la rigidité de la justice rarement capable de recevoir les situations dans leurs spécificités hormis quand elles peuvent être poussées du côté de la frontière psychiatrique. La loi ayant prévu l'irresponsabilité du malade mental, celle-ci doit être repérée et en principe la justice s'y emploie; par contre l'attention psychologique n'a que rarement place dans les affaires judiciaires (7). Au mieux laisse-t-on un instant la parole à un expert (8) mais c'est heureusement la presse qui en marge d'un procès interroge psychiatres, psychologues, sociologues... Ainsi Pascale Robert-Diard dans "Le Monde " du 18 juillet 2008 donne la parole à Daniel Zagury, chef de service au centre psychiatrique du Bois-de-Bondy, expert près la cour d'appel de Paris: « Parmi les cas que j'ai été amené à examiner, on trouve souvent des personnalités apparemment banales, mais qui présentent des caractéristiques de psychorigidité avec une profonde vulnérabilité à l'abandon. La relation à l'autre est généralement marquée par une idéalisation et par un investissement narcissique. » Dans son enquête la journaliste souligne deux phrases « mais si je m'étais tué, seul, cela aurait signifié que je les abandonnais! » et « je ne m'en sors pas, alors la famille doit mourir avec moi. » ; elle regrette que « le ministère de la justice ne recense pas ces crimes. Ils ne sont isolés de la vingtaine de "meurtres sur mineurs de moins de quinze ans" commis chaque année. Il est donc impossible de dire si le phénomène s'aggrave. En 2007, au moins six cas se sont produits, selon un recensement, nécessairement imparfait, du *Monde* auprès de ses archives et de celles de l'AFP. Et autant en 2006. Les auteurs sont des pères, en large majorité. Les drames surviennent quand l'un des conjoints a la garde des enfants pour le week-end ou les vacances, au moment précis où le couple est en instance de séparation, ou, de nombreux mois plus tard, à l'issue d'une période marquée par la dépression. Ils touchent tous les milieux

sociaux. (...) Dans la quasi-totalité des cas, ces pères ou mères auteurs tentent de mettre fin à leurs jours; (...) Quand ce dernier survit, la justice condamne son crime sans indulgence particulière. »

Sans qu'on puisse parler de la conséquence d'un drame familial, il convient ici d'évoquer la mort des enfants de Magda et Joseph Goebbels (9). Hitler et son épouse Eva se suicident le 30 avril 1945. Le lendemain Magda Goebbels habille ses enfants de tenues blanches et leur donne d'abord un somnifère. Endormis, elle leur met des ampoules de cyanure dans la bouche et tue Helga (12 ans), Hilde (11 ans), Helmuth (9 ans), Holde (8 ans), Hedda (6 ans) et Heide (3 ans). Joseph et Magda Goebbels montent alors au jardin du bunker. Goebbels se suicide par un coup de feu; Magda, par une ampoule de cyanure. Sur ordre de Goebbels, les deux corps seront brûlés par des officiers SS.

Si dans l'infanticide post-natal, j'ai soutenu que la pulsion de vie semblait ne pas être advenu et que la pulsion de mort était annihilée, a contrario le cas de Magda Gobbels les exacerbe. Alors qu'elle occupe le rôle de mère exemplaire et que, certaines vidéo que j'ai pu visionner, en témoignent, les apparences d'une "heureuse" famille sont données à voir. Nous sommes là devant un cas d'idéalisme fanatique qui ne peut se remettre de l'échec, entraînant l'ablation complète de la pulsion de vie dans la destruction sans faille, totale.

Dans la détresse du meurtrier, de la meurtrière, qui tue ses enfants, on peut entendre à l'adresse du conjoint: « Je ne veux rien voir subsister de ce qui a fait lien avec toi. » Dans le cas particulier de Magda Gobbels cela pourrait se traduire par: « Je ne veux pas que vivent mes enfants dans un monde que je redoute et qui n'est pas celui pour lequel j'ai œuvré. », position inébranlable du fanatique. Mais ne nous y trompons pas, Magda Gobbels avait à plusieurs reprises donnés des signes de ce que l'on avait alors appelé "dépression"; il s'agissait d'une femme dont l'ambition provoquait la fuite en avant. On peut dès lors se demander quel était son investissement maternel hormis celui du paraître; ses enfants avaient-ils été investis au delà de la première lettre de leurs prénoms "H" qui

symbolise "l'époux mystique" , Hitler... **Qu'en était-il de la pulsion de vie lors de l'engendrement?** Cette question est applicable à tous les meurtres d'enfants par l'un ou l'autre des parents mais il est exact qu'elle prend un caractère particulier concernant les mères meurtrières tant la pulsion de vie a pu pendant neuf mois laisser le désir prendre place au sein même des réactions corporelles de la génitrice. Si tant est qu' "il n'y a de père qu'adoptif" (Françoise Dolto) celui-ci n'investit pleinement son rôle et sa relation avec son enfant qu'avec l'apparition du langage. Même la jalousie et l'exécration du conjoint, ou de l'ex-conjoint, est très (trop) évoquée pour expliquer la cassure dans la relation triangulaire; on ne saurait s'y arrêter qu'un bref instant car c'est du côté de son désir d'enfant qu'il faut chercher ce qui a été carenciel et reconnaître que la pulsion de vie n'opère pas selon la même intensité chez chaque individu.

A propos de l'ambivalence parentale

Érigé en vertu, l'amour des parents pour leur enfant et de l'enfant pour leurs parents est présenté comme intangible... S'il en est ainsi c'est précisément car règne sur ce registre l'insécurité (10). Les tentatives pour "légaliser" l'amour parental et filial proviennent d'une société qui enserme les relations dans des schémas sécurisants et contrôlables. A la suite d'Elisabeth Badinter (11) il convient de mettre en doute voire même d'en finir avec "la tyrannie de l'amour dans les relations familiales". La pulsion de vie n'est pas indispensable à la constitution d'un embryon mais elle est grandement salutaire pour que le fœtus devienne un enfant "harmonieusement développé"; c'est là la transmission la plus importante dans la suite des générations. Si au delà de l'aspect strictement physique l'engendrement n'est pas accompagné par la pulsion de vie c'est toute l'adhésion future du sujet à son monde ambiant qui est réduite. On sait que certaines mères, certains pères, sont carenciels de don et l'enfant risque d'être investi non pas comme sujet mais comme objet. Qu'advient-il alors lorsqu'à son tour, cet enfant deviendra mère ou

père... Quand il ne s'agit pas de drame relationnel entre conjoints, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle la mère supprime non pas son (ses) enfant(s) mais l'enfant qu'elle a été pour sa génitrice pratiquant ainsi un "auto-avortement a posteriori". En ce cas, là où la pulsion de vie n'a pas pris place, la pulsion de mort s'installe, cas extrême alors que le plus souvent le rapport pulsion de vie – pulsion de mort est plus complexe car systémique. "La tyrannie de l'amour" est imposée pour nier les tensions entre pulsion de vie et pulsion de mort (12)

III - L'ENFANT SACRIFIÉ

Après l'évitement du sacrifice d'Isaac, les religions issues d'Abraham ont, à sa suite, renoncé à l'offrande du premier enfant à l'adresse de Dieu. Cette délivrance fonde les religions juive, islamique, chrétienne sans totalement en finir avec le sacrifice puisqu'une partie du christianisme, à son tour reconnaît le caractère sacrificiel de la croix.

Les psychanalystes "ultraoedipianisants" ont pu soutenir que le primogenitus (13) est marqué par le désir oedipien de chacun de ses parents et que c'est cette marque qu'il convient de transformer. Sans qu'il appartienne à cette orientation, Serge Leclaire dans son livre *On tue un enfant* (14) insiste sur « la figure où se rassemblent les vœux les plus secrets des parents » dont il convient de s'affranchir. Au delà, donc, du carcan oedipien -ce qui ne l'exclut pas pour autant-, l'enfant imaginaire, celui rêvé par les parents, doit être sacrifié pour que l'enfant réel trouve pleinement sa place, son désir, sans être aliéné par celui des géniteurs.

La naissance d'Isaac advenant après la longue stérilité conjugale, il s'agissait de se dégager, de le dégager, en introduisant l'autre (l'agneau) en lien avec l'Autre (Dieu). L'agneau est offert comme plus tard le sera le

prépuce, dîme adressée à Dieu pour que le désir du sujet puisse développer son indépendance. Le christianisme, religion marquée par le Logos s'affranchit de cette dîme matérielle lors du baptême. Rendre (le verbe est précis) grâce au cours du baptême chrétien, redit ce lien avec un lieu de Désir (Dieu) qui échappe au seul désir des parents, limitant la dîme dans le temps et hors représentation tangible (15).

La montée vers le bûcher donne à Abraham le temps d'éprouver l'ambivalence parentale: donner la vie, donner la mort. Le désir du nouveau né en se développant deviendrait dangereux pour le désir du géniteur, de la génitrice? Peut-être faut-il voir là l'appel d'un contre - acte de répétition qui viserait à rompre la suite générationnelle! La pulsion de vie appelle à la création mais le souhait d'en finir avec les liens parentaux antérieurs et postérieurs avive la pulsion de mort pour casser un maillon de la chaîne reproductrice. Laïos illustre ce souhait. Pour les raisons que l'on sait (16) Laïos "devait" tuer l'enfant né de son sang. Ainsi, celles et ceux qui n'ont pas pu "tuer l'enfant imaginaire" feront appel à l'interdit afin de ne pas se risquer du côté d'un assassinat réel (l'interdit est une réponse violente pour stopper une autre action encore plus violente!) sans pour autant comprendre le lien désirant avec leur enfant... La peur que l'interdit ne soit pas opérant déclenche l'horreur et ouvre un cortège de négations, d'accusations projectives...

N'est-ce point parce que la pulsion de mort est localisée ailleurs, hors soi, sur Jésus crucifié, que cette image est sans cesse reproduite dans les églises catholiques mais aussi luthériennes. La représentation veut barrer les risques de répétitions et rappeler l'horreur attribuée contemporaine-ment à la place sacrificielle.

Dans le même espace que Jésus crucifié, il n'est pas rare de voir une piété: une mère tient son grand enfant sur les cuisses, le plus souvent dans une position où la chute du corps va advenir, étant donné le non-soutien physique de la mère pour maintenir le cadavre! L'instant est donc fugace, un instantané, dirions-nous actuellement. C'est dans cette brièveté que notre regard est capté.

Consciemment, qu'il s'agisse de Michelangelo ou autres, le sculpteur, le peintre tient à montrer la souffrance d'une mère à laquelle la mort vient de ravir son enfant; mère souffrante, mater dolorosa, face à la cruauté.

Le chercheur se doit d'investiguer cette image et pour cela s'autoriser à pourfendre la récupération par les instances religieuses d'une partie de ce qui se donne à voir, en allant au-delà de la mater dolorosa. Face à cette image fixée dans un lieu ecclésial, le regardant, la regardante doit donc traverser la volonté de l'artiste, puis celle de l'Eglise. Il/Elle verra donc une femme sur les genoux de laquelle gît dans une position impossible un homme dont les blessures traduisent la mort. Tout/e regardant/e a en mémoire la place congrue de Marie, mère de Jésus, dans les différentes narrations de la vie de son fils. Rien n'assurant qu'il s'agit d'elle quand Jésus dit: « Qui est ma mère et qui sont mes frères? » (Matthieu 12- 48), on ne trouve sa présence qu'à deux moments qui ne manquent pas d'importance:

-au pied de la croix

-au début du ministère de Jésus, à Cana, seul épisode où les narrateurs lui donnent la parole. On retiendra comme le souligne Françoise Dolto (17) l'impulsion qui permet alors à Jésus de commencer son ministère. On peut dire que c'est ce « vas-y! » qui aboutit à la croix; dans cette stimulation, cet élément de la pulsion de vie inclut le germe de la pulsion de mort, part commune à tous les géniteurs, les génitrices et pourtant si souvent niée: donner un être à la vie, c'est donner un être à la mort! L'Eglise catholique en proclamant en 1854 Marie, *Immaculée conception*, a, en quelque sorte, effacé la part pulsion de mort qui accompagne la pulsion de vie. Ce déni s'il convient à une mainmise ecclésiale sur les pulsions, édulcore l'amour maternel et paternel. Le concept d'*Immaculée conception* en supprimant les étapes du processus d'engendrement nie violence et mort et use ainsi d'un procédé malheureux qui réintroduit au premier plan ce qu'on veut chercher à ignorer...

"Le lecteur, la lectrice" de la pietà pourra opérer un choix en fonction de

son histoire, en s'identifiant à l'enfant sacrificiel (ou sacrifié) ou bien... en reconnaissant qu'il s'agit de l'ultime témoignage qui désigne la fin de l'ère sacrificielle!

Devant la pietà (18) chacun, chacune découvre ou retrouve la force de l'ambivalence (même si ceux qui l'ont proposée aux regardant/e/s l'ont ignorée...)

Abraham a marqué dans le Judeo-christianisme l'établissement du rite: le prépuce à la place des risques d'effets de la pulsion de mort! Cette importance des rites se retrouve dans toutes les religions, elle découle de la tentative de maîtriser la pulsion de mort et la violence qui la sous-tend. Même les religions primitives pratiquant le sacrifice humain donnaient place prédominante aux rites. En tant que choisi, le sacrifié permettait alors à ses congénères de se croire protégé, hors violence. Cependant le rite canalise la pulsion mais ne l'éradique pas...

Si en bien des points le christianisme a réussi à développer une éthique qui profite à ses adeptes et aux sociétés qui en reconnaissent la valeur, il a échoué suite à sa volonté de considérer son fondateur comme celui qui met fin à la pulsion de mort contenue dans le sacrifice. Le rite eucharistique, acte de répétition, sous forme symbolique, n'a en rien réduit la violence que cherchait à contrer Jésus, ni à protéger les protagonistes.

Aucune religion ne pourra dispenser chacun, chacune de son investigation personnelle pour connaître les méandres de sa propre violence au sein de sa famille, de son ethnie, de son pays.

IV - MEDEE SACRIFICATRICE

Exilée et non accueillie dans le pays de son conjoint, Médée porte le poids de sa félonie passée et a devant elle l'affront de la répudiation à accepter ainsi qu'un nouvel exil. C'est à ce moment où se conjuguent tous les maux que sa nourrice (servante ou esclave) exprime, comme il se doit dans la tragédie grecque, la pensée tue par l'héroïne. Dans *Visions de la Médée*, P.P.Pasolini (19) tisse un dialogue qui va impulser le futur immédiat: « *Mais peut-être que, si tu voulais, tu pourrais te souvenir de ton Dieu...* » dit la suivante, et Médée de lui répondre (page 150): « *Peut-être as-tu raison. Je suis restée celle que j'étais. Un vase rempli d'un savoir qui ne m'appartient pas* » Dialogue suivi d'une scène entre Médée et le Soleil (pages 150 et 151):

Soleil: Tu ne me reconnais pas?

Médée: Si, tu es le père de mon père.

Soleil: Alors qu'est-ce que tu attends? Courage.

A l'incitation de la suivante succède l'impulsion de son dieu. Médée prêtresse du Soleil peut retrouver sa place, renouer avec ses origines, son passé. Le long travail de deuil lié à la fuite de Colchide est achevé. De femme soumise, bafouée, méprisée et redoutée, Médée, a l'apparition du Soleil, réintègre sa position, retrouve la chaîne générationnelle antérieure, sort de sa dé-prime. Son passé colchidien va l'attirer totalement au point que son passé immédiat, son présent et son proche futur de migrante doit être barré pour que sa force de prêtresse soit pleinement réintégrée. L'exil, Jason, Iolcos, Corinthe, les deux enfants, tout cela n'est alors qu'une parenthèse qui va pouvoir se clore, mais pour qu'il en soit ainsi il faut effacer, détruire: c'est cette démarche qui prévaut chez les mères et les pères infanticides.

Je pourrais m'arrêter là et reconnaître que Médée représente la pulsion de

mort en action sur ses enfants, pulsion qui s'oppose à la vie donnée. La mère veut redevenir fille, enfant, en interrompant la chaîne générationnelle... Médée n'a pas seulement souhait de retrouver la fille, la soeur qu'elle a été mais elle veut aussi réintégrer sa fonction: prêtresse et, précisons-le, sacrificatrice. Pasolini, dans la longue introduction de son film Medea, ne place aucune parole dans la bouche de la protagoniste la laissant hors logo accomplir des actes intenses, violents (traversée du feu, dépeçage de l'offrande humaine) (20). C'est à cet état de pré-logo que Médée ambitionne de retourner lors de la mort donnée à ses fils.

Il convient donc ici de ne pas oublier le rôle de prêtresse qu'a connu Médée ; il nous permet à travers elle de nous interroger sur:

- la prêtrise féminine
- la prêtrise sacrificatrice

Prêtrise féminine

La femme donne la vie et c'est une femme, ici Médée, non pas qui reprend la vie mais qui l'offre à la terre, au dieu.

De notre place, hommes et femmes du XXI^e siècle, nous nous fourvoyons en pensant que pulsion de mort vient annuler ou du moins s'opposer à pulsion de vie. **Pour le/la sacrificateur/trice, l'acte d'offrande d'un corps tué puis dépecé concerne la vie et non la mort** y compris pour le sacrifié qui se sait choisi, offert pour fertiliser.

La femme prêtresse est voulue vierge, ne pouvant risquer de donner la vie comme le fait une simple "mortelle"; **sa pulsion de vie est réservée pour le dieu à honorer**. Si cet état de "déféminisation" n'est pas rendu possible c'est alors l'interdit de responsabilité sacerdotale qui frappe la femme. On notera qu'actuellement les religions les plus liées à la thématique sacrificielle laissent perdurer cet interdit. En ce qui concerne le christianisme, les protestants ont été les premiers à reconnaître la femme dans le ministère pastoral (mais il est vrai que le/la pasteur/e est un/e laïque élu/e par des laïques...) suivi, avec les controverses qui ont eu lieu

durant la décennie précédente, par les anglicans. C'est sans doute parce que les scories des cultes sacrificiels sont encore opérantes que le catholicisme refuse de donner place de prêtre à la femme. En effet la commémoration du sacrifice christique inclut un reste de fonction sacrificielle. Or la femme si elle est perçue essentiellement comme génitrice "doit réserver" sa pulsion de vie à la procréation. C'est là une des raisons majeures qui laisse perdurer la non - accession de la femme à la prêtrise catholique.

Médée, prêtresse sacrificatrice

Deux éléments en se croisant entraînent Médée vers l'infanticide:

- pour retrouver son rôle de prêtresse elle doit -ce qui fut impossible à Norma qui n'a pu parvenir à tuer ses enfants- être sans descendance.
- le plus beau et le plus aimé des mâles doit être offert (21) à la terre, dans les rites agraires. La mort d'Apsyrtos pourrait s'expliquer ainsi et de même celles des deux fils de Jason et Médée, mais ces sacrifices n'ayant pas eu lieu selon le rituel, on ne saurait leur accorder valeur d'offrande. Or ce n'est pas de valeur cultuelle dont il est question ici mais de retour au lieu ancestral. **Par son geste infanticide Médée renonce au logo, au monde social grec et se relie intrinsèquement à son peuple, sa terre, son dieu. En pouvant occire ses enfants elle retrouve les gestes traditionnels qui la rendent à sa lignée.**

Ainsi, paradoxalement la pulsion de mort n'est pas convoquée lors de certains crimes activés en fait par la pulsion de vie... C'est ce que nous avons bien des difficultés à accepter. Pour y parvenir, sans doute devrions-nous retrouver dans notre histoire le point sécant entre pulsion de vie et pulsion de mort qui marque l'annulation de l'une par l'autre, et reconnaître qu'en ce lieu vide où vie et mort se confondent, prend racine une de nos angoisses les plus primaires.

Médée n'est pas le paradigme de la mère infanticide que nous croyons

abhorrer ; nous la cantonnons dans l'horreur afin de pouvoir ainsi refuser de reconnaître que nous aussi pourrions nous perdre dans cet espace sécant où pulsion de vie et pulsion de mort ne se différencient plus.

CONCLUSION

Elle a traversé les siècles, les millénaires, les cultures...et encore Médée provoque nos affects ! Si nous considérons son crime comme étant le pire c'est parce que nous ne connaissons aucune sécurité pour empêcher la pulsion de mort de détruire la vie transmise à travers la pulsion de vie ! Or pour le/la sacrificateur/trice, tuer permet, en traversant la pulsion de mort, de magnifier la pulsion de vie, acte transcendantal que seul un divin qualifie. Médée y est parvenue en référence au dieu Soleil, et c'est sans doute cet apparent paradoxe qui nous fascine : attirance et répulsion. Attirance pour l'insoutenable auquel nous ne pouvons que renoncer en nous repliant derrière la répulsion !

Ainsi Médée par une voie complexe, abrupte, hors des parcours balisés, nous invite à renouveler la question fondamentale de notre origine, du désir de nos parents porteurs plus ou moins intensément de pulsion de vie, et à oser quitter cette fausse évidence qui en louant la pulsion de vie occulte la pulsion de mort qui lui est associée.

NOTES

1 Christa Wolf *Médée, voix* éditions Fayard 1997

2 Rappelons que le terme *logo* est à prendre comme synonyme de *parole* alors que *Logos* est synonyme de *Verbe* ou *Parole*. *Logo* ou *parole* sont à différencier de *mots* qui certes sous-entendent la parole mais l'ont devancée et contribuent à sa forme. La *parole* est constituée par une structure; les *mots* n'en sont que le balbutiement. En l'absence de *parole*, les *mots* accompagnent le "langage du corps" et en particulier la violence. Les rituels sacrificiels sont l'expression de la parole non-advenue.

3 Contrairement à Apollon, dieu du soleil, de la lumière et des arts, Hélios est la personnification du Soleil lui-même.

4 Sophie Marinopoulos *La vie ordinaire d'une mère meurtrière* éditions Fayard 2008.

5 Véronique Olmi, *Bord de mer* Editions Actes Sud 2001.

6 "Lundi 31 mars, François-Louis Coste s'est levé une dernière fois. Il est à cet instant le représentant d'un parquet qui a fait appel de la condamnation d'Eva M. à dix ans d'emprisonnement. Il rappelle que pour le crime qu'elle a commis, elle encourt la réclusion à perpétuité. « C'est dire si la cour d'assises de Bobigny s'est montré indulgente » observe-t-il. Mais il dit aussi: « La justice procède de paroles, de regards, de souffrances. Celles des témoins, celles de la mère accusée. Et les débats m'ont apporté une certitude: le principe de l'indulgence n'est pas injustifié. (...) Alors, qu'elle peine? poursuit-il. Moi, j'aurais demandé quinze ans. Une peine a été prononcée, qui me paraît faible, mais elle a été prononcée par des jurés souverains. Or, qu'attend-on de la justice? Un avenir. Un verdict, la parole vraie, c'est le moment qui permet le renversement des regards et invite le crime à prendre place dans la douleur de l'expérience. Oui, j'aurais requis quinze ans. Mais le respect de la justice, de ses fonctions symboliques font qu'il n'y aurait rien de choquant à ce que vous confirmiez le verdict qui a été rendu. L'enjeu n'est pas d'avoir plus de peine. Il est de rendre une

bonne justice » " *Pascale Robert-Diard pour " le Monde " jeudi 3 avril 2008*

7 Il est assez étrange d'entendre en provenance d'un avocat général des paroles inqualifiables comme celles prononcées lors de la condamnation en 1998 d'une mère à 13 ans de prison par la cour d'assises du Nord pour le meurtre de ses deux enfants. "L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion en lançant à cette femme, prostrée dans un état second tout au long de son procès: « Elle a utilisé ses enfants dans un conflit avec leur père pour le faire souffrir, l'atteindre et le punir ». Et de lui reprocher: « Pourquoi ne s'est-elle pas pendue aux côtés de ses enfants? Dans ces cas-là, on se suicide toujours dans la pièce où on a commis le crime. » article de *Marie-Hélène Barut et Nathalie Guibert dans " le Monde " du vendredi 18 juillet 2008* intitulé "*Ces parents qui tuent leurs enfants quand ils se séparent*".

8 Les experts sont particulièrement malmenés lors du procès, en Belgique, à Nivelles, de Geneviève L qui a tué ses cinq enfants, quatre filles et un garçon de trois ans, égorgeant les unes, étranglant l'autre. Allant à l'encontre de leurs conclusions antérieures, les experts estiment que Geneviève L était "irresponsable" quand elle a tué ses cinq enfants. Néanmoins l'accusée est condamnée à la réclusion à perpétuité le 19 décembre 2008 et demande une procédure de cassation; si celle-ci échoue Geneviève L. espère encore pouvoir obtenir une révision de son procès, sur base d'une éventuelle condamnation de son ancien psychiatre, contre lequel elle a introduit une action au civil, au motif que celui-ci n'aurait pas réagi à un courrier envoyé la veille du drame et dans lequel elle faisait état de ses intentions suicidaires.

9 Magda Goebbels est née en 1901. Elle est la fille d'Oskar Ritschel, un ingénieur, et d'une employée de maison qui se mariera avec un juif qui d'abord prendra en charge l'éducation de Magda. Au collège elle fait la connaissance du frère de son amie Lisa, Victor Arlosoroff, un jeune sioniste qui devient son premier grand amour. Elle participe alors aux débats du groupe « Tikwath Zion » sur l'avenir de la Palestine, apprend l'hébreu et porte même l'étoile de David. Mais leurs chemins se séparent après avoir réussi son baccalauréat. Elle fait alors la connaissance de l'industriel Günther Quandt, âgé de trente-huit ans, un des hommes les plus riches d'Europe. Il est si impressionné par l'habileté et par le charme de Magda qu'il décide de l'épouser. Cependant, elle doit renoncer au nom de Friedländer, à cause de ses connotations juives qui le rendent peu convenable aux yeux de la famille, protestante, de son futur mari; c'est alors que son père biologique la reconnaît. Elle aura de son union avec Günther Quandt un fils, Harald; après son divorce, elle s'ennuie dans cette vie sans souci matériel. Elle adhère aux alentours de 1929 au club *Nordische Ring* qui regroupe les membres de la bonne société

berlinoise favorables aux idées nazies. Ce n'est sans doute pas l'idéologie nationale-socialiste qui attire Magda vers la politique mais beaucoup plus probablement l'ambition, le goût du pouvoir et une réelle fascination pour Gobbels et Hitler. Tous les témoignages décrivent une femme intelligente, belle, cultivée mais également terriblement narcissique, égoïste. L'appartement élégant de Magda devient le point de ralliement de la société nazie où Hitler et elle se rencontrent pour la première fois. Il est séduit par l'ambiance de l'appartement et particulièrement par l'hôtesse qui incarne parfaitement le stéréotype de la femme germanique. Elle est l'une des rares personnes de son entourage qui rayonne de charme, qui lui est fidèlement dévouée et qui est aussi capable de soutenir avec lui une véritable conversation. Il semble évident que Magda exerce un attrait puissant sur Hitler et elle éprouve aussi des sentiments pour le Führer. Mais comme le dictateur s'est promis à l'Allemagne, il utilise sa grande influence sur les deux pour accélérer le mariage entre Magda et le propagandiste Gobbels, mariage qui a lieu le 19 décembre 1931; Hitler en sera le témoin. Magda accepte de se soumettre et d'accomplir la tâche la plus importante d'une femme nazie, celle d'être mère. En 1940, elle est mère de six enfants (Helga, Hilde, Helmuth, Holde, Hedda et Heide), dont les prénoms commencent par H. A ceux-ci s'ajoute son fils aîné, Harald, qui vit avec le couple depuis 1934. Elle devient la première femme à recevoir la « Croix de la mère » des mains d'Hitler. Elle est donc un modèle. Après un tel statut, impossible de déchoir. Pour ne pas voir la fin du National-socialisme la famille, sa famille entière, est supprimée. Une étude du cas Magda Gobbels et la pulsion de mort par rapport à ses origines nous renseignerait sur ce fil conducteur: tuer.

10 Pour évoquer " l'obligation" d'amour des enfants envers leurs parents, il n'est pas rare de voir transformer le décalogue, certains disant qu'il est écrit « Tu aimeras (à la place de *honoreras*) ton père et ta mère » alors que « Honore » ne concerne pas l'amour -qui ne peut se soumettre à aucune loi- mais signifie reconnaissance et obligation de prendre soin des vieux jours; littéralement « enterrés dans la décence.»

11 Elisabeth Badinter *L'amour en plus Histoire de l'amour maternel (XVII -XX siècle)* Flammarion, 1980

12 Déjà dans *Jérémie 1₅₋₁₀* on peut lire: « Avant de te façonner dans le sein de ta mère, je te connaissais... Sache que je te donne aujourd'hui autorité sur les nations et sur les royaumes, pour déraciner et renverser, pour ruiner et démolir, pour bâtir et planter. » Si le verset 5 dit l'antériorité au désir parental par la primauté de la pulsion de vie donnée par Dieu, le compagnonnage entre pulsion de mort et pulsion de vie est clairement énoncé au verset 10.

13 Notons à ce propos la position de Piera Aulagnier dans *La violence et l'interprétation, du pictogramme à l'énoncé* Editions PUF 1975

14 Serge Leclair *On tue un enfant* Editions du Seuil, collection le champ freudien 1975.

15 Hubert Auque *Enfant de qui? Ou le désir apathique des parents* in *Autres Temps* 42, juin 1994.

16 Hubert Auque *Le malheur pour l'autre* in *Autres Temps* 35, septembre 1992.

17 Françoise Dolto *L'Evangile au risque de la psychanalyse, Tome I, Cana* Editions du Seuil, Points 1980.

18 Même si ce n'est pas directement notre propos, on ne peut passer ici sous silence la fascination qui immobilise le/la regardant/e devant certaines oeuvres d'art. La valeur attribuée à l'esthétique ne saurait expliquer cette captation qui en fait trouve racine sur la partie sécante entre pulsion de vie et pulsion de mort.

19 Pier Paolo Pasolini *Visions de la Médée* in *Médée* Editions Arlea 2007

20 On a pu s'étonner que Pasolini qui a donné à ces scènes un "caractère primitif" choisisse pour tenir le rôle de Médée, Maria Callas et... lui confisque la voix du moins jusqu'au dialogue cité plus haut avec la nourrice puis avec le Soleil. Il ne s'est que peu expliqué sur ce "casting". Je propose une interprétation concernant ce choix. La plus extraordinaire *Norma* du XX^e siècle fut Maria Callas. Or *Norma* est prêtresse et parjure puisqu'elle a transgressé ses vœux de chasteté puisqu'avec le proconsul de Rome en Gaule, Pollion, elle a deux garçons tout comme Médée. Trahie par Pollion elle veut tuer ses deux enfants, y ronce pour finalement s'appliquer, ainsi qu'à Pollion, le châtement prévu: le bûcher.

21 Au moment de conclure ce travail, je relis René Girard et trouve dans *La violence et le sacré* ces quelques lignes parfois très (trop) prudentes mais qui toutefois vont dans le même sens que ma thèse (c'est moi qui souligne la fin de la citation): « A l'objet véritable de sa haine qui demeure hors d'atteinte, Médée substitue ses propres enfants. Il n'y a pas de commune mesure, dira-t-on, entre cet acte de démence et tout ce qui

mérite à nos yeux, le qualificatif de "religieux". L'infanticide n'en est pas moins susceptible de s'inscrire dans un cadre rituel. Le fait est trop bien attesté et dans un trop grand nombre de cultures, y compris la grecque et la juive, pour qu'on puisse s'abstenir d'en rendre compte. L'action de Médée est à l'infanticide rituel ce que le massacre des troupeaux, dans le mythe d'Ajax, est au sacrifice animal. Médée prépare la mort de ses enfants à la façon d'un prêtre qui prépare un sacrifice. »

Résumé

Elle a traversé les siècles, les millénaires. On lui a fait dire, faire surtout, beaucoup de choses et parmi elles ce que l'humanité prêtant être le plus horrible des crimes: l'infanticide.

Peut-on l'accuser encore ? Sur Médée repose l'horreur du crime maternel perpétré sur sa progéniture ; elle est devenue le paradigme de la mère homicide. Certes, nous nous servons d'elle pour développer notre attention aux mères infanticides, au rapport pulsion de vie / pulsion de mort mais surtout nous verrons, postérieurement, que son prétendu crime a, quand elle retrouve sa place de descendante du Soleil, valeur d'offrande pour la prêtresse qu'elle avait cessé d'être.

Pour le/la sacrificateur/trice, l'acte d'offrande d'un corps tué puis dépecé concerne la vie et non la mort. Sa pulsion de vie est réservée pour le dieu à honorer.

Par son geste infanticide Médée renonce au logo, au monde social grec et se relie intrinsèquement à son peuple, sa terre, son dieu. En pouvant occire ses enfants elle retrouve les gestes traditionnels qui la rendent à sa lignée. Ainsi, paradoxalement, la pulsion de mort n'est pas convoquée lors de certains crimes activés en fait par la pulsion de vie...

Mots clés : Médée – infanticide – sacrifice – mère – enfant – mythologie – psychanalyse

PLAN

I POUR INTRODUIRE.....	1
Rappel du mythe de Médée.....	2

Jason.....	2
Médée.....	3
Jason et Médée.....	3
II LES MERES INFANTICIDES.....	5
Infanticide post-natal.....	5
Mère ou père infanticide.....	9
A propos de l'ambivalence parentale.....	12
III L' ENFANT SACRIFIE.....	13
IV MEDEE SACRIFICATRICE.....	17
Prêtrise féminine.....	18
Médée, prêtresse sacrificatrice.....	19
CONCLUSION.....	20